BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 593

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

845 387 877 RCS Nantes.
WIRESTONE.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 350 EUR.
Adresse : 40, rue la Tour d'Auvergne, 44200 Nantes.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION NGV ELECTRONIQUE Société par actions simplifiée au capital de 168.700 euros Siège social : 51 bis avenue du Maréchal Leclerc 49300 CHOLET 335 173 241 RCS ANGERS WIRESTONE Société par actions simplifiée au capital de 350 euros Siège social : 40 rue de La Tour dAuvergne 44200 NANTES 845 387 877 RCS NANTES Aux termes dun acte sous seing privé en date du 19 juillet 2024, la société NGV ELECTRONIQUE, (la « Société Absorbante ») et la société WIRESTONE, (la « Société Absorbée ») ont établi un projet de fusion par absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante. Aux termes de ce projet, la Société Absorbée apporterait à titre de fusion la totalité de son actif évalué à 56.986 euros à charge de la totalité de son passif évalué à 134.229 euros. Aucun rapport déchange na été déterminé dans la mesure où la Société Absorbante et la Société Absorbées sont toutes les deux détenues à 100% par la société NADIA INDUSTRIES, (la « Société Mère »). Pour la même raison, aucune prime de fusion nest constatée au titre de lopération de fusion. La fusion sera réalisée avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2024. La Société Absorbée sera dissoute de plein droit, sans liquidation, et la Société Absorbante sera subrogée purement et simplement dune façon générale dans tous les droits, actions, obligation et engagement de la Société Absorbée, à la date de réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce dANGERS le 2 août 2024, pour la Société Absorbante et au greffe du tribunal de commerce de NANTES le 1er août 2024 pour la Société Absorbée. Pour avis..